

Octobre 2009

■ **Qualitrade**, label pour fonds à formule

Dans un contexte d'exigence croissante de lisibilité et de transparence en matière de produits financiers, Seeds finance vient de lancer un nouveau service, appelé Qualitrade. Objectif : labelliser les produits structurés et les fonds à formule.

Destinée en priorité aux investisseurs institutionnels, l'offre de Qualitrade confirme une nouvelle tendance dans l'analyse des produits de gestion, à savoir l'appétence grandissante des souscripteurs pour l'analyse qualitative. Dans notre précédent numéro, nous avons annoncé le lancement, par Morningstar, d'un service de notation qualitative des fonds disponibles à la vente en France. Dans cette démarche, cinq piliers de recherche fondamentale sont retenus pour leurs évaluations : les équipes, la société de gestion, le processus d'investissement, la performance, et le total des frais sur encours. Les fonds sont notés sur une échelle comprenant cinq paliers : Elite, Supérieur, Standard, Inférieur et Déficier.

Ici, l'approche est sensiblement différente. Outre le fait qu'il soit exclusivement consacré aux produits structurés et aux fonds à formule, Qualitrade se positionne non pas comme une agence de notation mais comme un service de labellisation avec, pour objectif affiché, de rééquilibrer la relation entre investisseurs et structureurs.

« Notre objectif est de fournir un repère qui soit utile à l'investisseur tout en étant synthétique. Ce n'est pas une notation qui serait trop succincte compte tenu de la sophistication des produits analysés. L'idée est de produire une analyse indépendante complète, intégrant toutes les variables du produit. Il ne s'agit pas d'une recommandation d'investissement, mais d'un outil d'aide à la décision », précise-t-on chez Seeds Finance.

Notons que le processus de labellisation Qualitrade porte sur un produit et non pas sur la société émettrice en général.

Dans le cas où le label est effectivement attribué, un rapport de synthèse est produit. Celui-ci porte sur le structureur, l'émetteur du produit, le produit lui-même et le sous-jacent sur lequel le fonds est construit.

Publié lorsqu'il s'agit d'un produit structuré standard, il reste confidentiel pour les produits structurés dédiés ou réservés à une population précise d'investisseurs.